

**SIGNE DE QUALITE** L'AOC Noix du Périgord bientôt dix ans. Les producteurs engagés dans la démarche prennent la parole.

# L'AOP Noix du Périgord, une valeur sûre à maintenir

**Alexandre Boishardy, producteur de noix à Azerat (24)**

«A l'heure de la mondialisation où il devient de plus en plus fréquent que des marchandises parcourent le tour de la planète pour être commercialisées, c'est un atout de taille que de produire un fruit sous un signe de qualité.

L'AOP noix du Périgord qui va fêter ses dix ans est un repère non négligeable pour nos consommateurs. Cependant, il ne faut pas croire que l'obtention de ce label soit à caractère définitif. Le Syndicat qui a permis de le faire naître, puis vivre jusqu'à aujourd'hui n'existe que grâce aux efforts et au travail de nombreux producteurs et bonnes volontés qui en sont à l'origine.

Nous devons impérativement poursuivre sur cette voie. L'AOP

est un outil de promotion indéniable pour notre production. Elle a prêté main forte à l'ensemble de la filière et des producteurs qu'ils soient adhérents ou non au syndicat. C'est donc tous ensemble que nous devons nous mobiliser pour assurer sa longévité !

De plus nous pouvons aussi joindre à cette AOP d'autres signes de qualité comme Globalgap ou AB qui sont autant de preuves de nos bonnes pratiques agricoles et de la valeur de nos noix. Comme nous le savons tous il se produit des noix à de nombreux endroits dans le monde et, demain, tous ces éléments pourront faire la différence.»

**Guinot Bernard, producteur-expéditeur à Issepts (46)**

«En 2002, lorsqu'est paru le dé-

cret instituant l'AOC, l'espoir était enfin devenu réalité.

Cette même année, les cours pour la vente des noix connaissaient une grave déprime. C'est ce qui nous a convaincu de nous lancer dans la vente directe de notre production.

Le label AOC nous fut d'une grande utilité. Il inspira confiance aux professionnels primeurs, grossistes et les consommateurs apprécèrent le logo, le sigle qui témoignait de la différence par rapport aux autres noix (nombreuses) qui étaient sur le marché.

A présent le label a profité à toute la production de la région. Les cours se sont largement élevés. Mais nous ne devons pas nous reposer sur nos lauriers : le Syndicat professionnel de la noix et du cerneau de Noix du Périgord ne peut plus bénéficier des sub-

ventions des collectivités territoriales.

Nous, producteurs, nous devons renouveler notre adhésion, et tous, développer nos ventes en AOC devenue AOP, sigle européen. Ainsi les cotisations, tout en restant modestes, permettront au Syndi-

cat d'avoir les ressources nécessaires pour continuer à faire vivre l'AOP.

Partout, des noyers sont plantés. Nous devons maintenir notre label si nous voulons en profiter encore.»

## Assemblée générale ordinaire

### Syndicat professionnel de la noix et du cerneau de noix du Périgord

L'Assemblée Générale Ordinaire du Syndicat professionnel se tiendra **vendredi 27 avril 2012- à 14 h 00 à Terrasson (24)** - Carrefour Economique du Terrassonnais - rue Eugène Leroy.

Nous comptons sur votre participation.